

SOMMAIRE

Robert Surcouf, corsaire de Saint-Malo 11

PREMIÈRE PARTIE - PORTRAITS DE FAMILLE

Tout commence en Normandie 15

Robert Surcouf (n° 2)
L'arrière-grand-père 1671-1720 19

Robert Surcouf (n° 3)
Le grand-père du corsaire 1702-1756 27

Les frères Surcouf 27

« Surcouffrères » : les chiffres du succès 28

La fortune de Robert Surcouf (n° 3) en 1756 28

La fin de l'armement Surcouf 29

Le grand partage 29

La galaxie Surcouf-Pitot 35

Une famille solidaire 35

Les sœurs Surcouf 35

Les trois frères Surcouf 36

Les Pitot et autres cousins 38

DEUXIÈME PARTIE - ROBERT SURCOUF, CAPITAINE DE CORSAIRE

Mythes et réalités 43

| | | | |
|--|----|--|-----|
| Charles Cunat, témoin privilégié et fiable | 43 | | |
| Des documents variés | 46 | | |
| Des absences parlantes | 47 | | |
| Les grandes étapes de la vie de Robert Surcouf | 49 | | |
| L'apprenti navigateur 1773-1792 | 53 | | |
| Un écolier difficile | 53 | | |
| L'héritage familial | 53 | | |
| Les premiers voyages | 55 | | |
| Surcouf et la traite négrière | 56 | | |
| Des périodes obscures 1792-1795 | 59 | | |
| En marche vers la gloire 1795-1798 | 65 | | |
| Une croisière improvisée? | 65 | | |
| La première croisière corsaire de Surcouf | 66 | | |
| L'affaire de l' <i>Émilie</i> | 69 | | |
| Le tigre des sept mers 1798-1800 | 73 | | |
| La <i>Clarisse</i> : le rapport retrouvé | 73 | | |
| La <i>Clarisse</i> : des combats méconnus | 76 | | |
| L'entrée dans la légende 1800-1801 | 79 | | |
| Côté français | 80 | | |
| Côté anglais | 83 | | |
| La victoire | 85 | | |
| Une victoire seulement pour l'honneur | 87 | | |
| TROISIÈME PARTIE - UNE RETRAITE ACTIVE | | | |
| Le repos du guerrier 1801-1807 | 91 | | |
| La fondation d'une famille | 91 | | |
| Le début de la fortune | 92 | | |
| Logement et conflit | 94 | | |
| L'échec de la paix d'Amiens | 95 | | |
| | | <i>Le Revenant 1807-1809</i> | 99 |
| | | C'est un fameux trois-mâts... | 99 |
| | | De Saint-Malo à Port-Louis : une route très fréquentée | 100 |
| | | Une quinzaine de prises | 101 |
| | | Le conflit avec Decaen | 102 |
| | | Terre et mer 1809-1814 | 109 |
| | | Surcouf ne désarme pas | 109 |
| | | Retour à la terre | 109 |
| | | L'héroïsme du <i>Renard</i> | 114 |
| | | Le dernier quart 1814-1827 | 119 |
| | | L'homme public | 119 |
| | | Fidélité et légitimité | 120 |
| | | Le pacifique pavillon du commerce | 122 |
| | | La terre : une valeur refuge | 126 |
| | | Surcouf intime | 127 |
| | | Le dernier branle-bas de combat | 131 |
| | | Derniers regards sur Robert Surcouf | 135 |
| | | Un héros exemplaire | 135 |
| | | Surcouf, enjeu politique | 136 |
| | | Une descendance divisée | 138 |
| | | La mémoire de Surcouf | 139 |
| | | Conclusion : quel est le vrai Surcouf ? | 143 |
| | | Notes | 145 |
| | | Sources et bibliographie | 147 |
| | | Remerciements | 151 |



L'ENTRÉE DANS LA LÉGENDE 1800-1801

Partie le 20 floréal an VIII (10 mai 1800), la *Confiance* est revenue à Port-Louis le 25 brumaire an IX (16 novembre 1800). Le rapport écrit par le second, Joachim Drieu, est conservé au musée national de la Marine³⁴. Jour après jour, presque heure par heure, nous connaissons tout du trajet, de la position et des rencontres du navire commandé par Robert Surcouf. Bien sûr, la version anglaise des événements présente quelques différences que nous signalerons³⁵.

La campagne de la *Confiance* n'a pas été la plus prolifique, ni la plus longue, ni la plus difficile, mais sa prise du *Kent* demeure une des plus belles

prouesses tactiques de la guerre de course. Avec une dizaine de prises, sa campagne arrive derrière celles de la *Clarisse* et du *Revenant*. À l'exception de l'*Alknomack* que la *Confiance* a arraisonné en juin, tous les autres bâtiments ont été pris entre le 19 septembre et le 7 octobre ; presque tous étaient chargés de riz, ce qui a dû provoquer l'enthousiasme des habitants de l'île de France.

C'est tout à la fin de sa croisière que Surcouf a accompli l'exploit qui est resté l'événement emblématique de sa carrière, cette prise du *Kent*. Trois-mâts de 364 tonneaux, la *Confiance* comptait au départ entre 200 et 250 membres d'équipage et pouvait recevoir 24 canons. Elle n'en avait que 20 : 12 de 6, 6 de 8 et 2 obusiers de 36.

La première semaine d'octobre avait été fructueuse : trois prises, l'*Union*, la *Charlotte* et la *Rebecca*. Installée dans les brasses du Bengale³⁶, la *Confiance* attendait une éventuelle rencontre avec un navire entrant ou sortant de Calcutta.

Beaucoup plus bas sur l'eau, la *Confiance* est presque à l'abri de la canonnade du *Kent*.

Abordage et prise du Kent par Surcouf, commandant la Confiance, 7 octobre 1800. Huile sur toile de Louis Garneray datée de 1850.

Nicolas Surcouf

Né en 1770, Nicolas Surcouf commence sa carrière à 15 ans : d'abord quatre voyages à Saint-Pierre-et-Miquelon, puis trois à Saint-Domingue. Son passage dans la flotte de la République se termine par son emprisonnement en Angleterre de 1796 à 1798. Libéré, il est second de son frère Robert sur la *Clarisse*. Capturé sur l'*Adèle*, il est libéré une nouvelle fois. Après avoir commandé la *Caroline* de 1804 à 1806, il s'installe à la Giclais et devient armateur et propriétaire de plusieurs exploitations agricoles. Il décède en 1848 et sera inhumé à côté de son frère Robert.



Nicolas Surcouf, l'un des frères de Robert Surcouf. Huile sur toile anonyme.

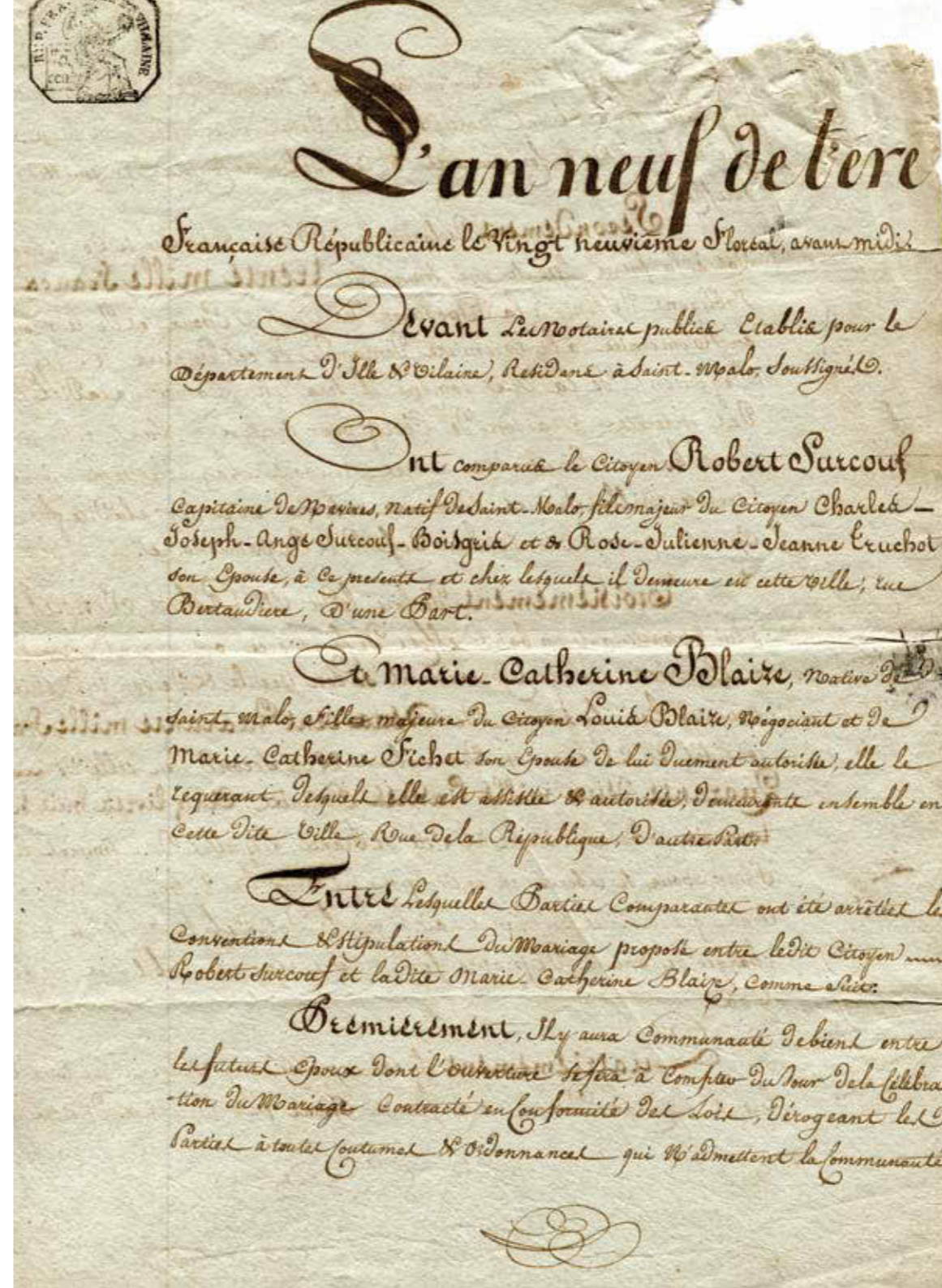
avec Joséphine Dupuy-Fromy qui le rattachait aux Meslé de Grandclos et aux Pottier de la Houssaye.

Le début de la fortune

Le contrat de mariage³⁷ de Robert Surcouf est éloquent : le marié possède 42 000 piastres (un peu plus de 200 000 francs) d'une part et 240 000 francs en effets de commerce, or, argent et marchandises. Ces marchandises sont-elles celles citées par Georges Deshaies dans son courrier³⁸ ? Si ce n'est pas le cas, il faut donc ajouter 2250 balles de café sur neuf navires différents, pour une valeur totale approximative de 225 000 francs.

Il faut également compter avec la vente des seize défenses d'éléphant débarquées à Bayonne par la frégate l'*Égyptienne*. Si les choses se déroulent normalement, on peut espérer des bénéfices intéressants en raison de la rareté des produits tropicaux. Mais il faut toujours craindre la capture par un bâtiment ennemi.

Les intéressés (actionnaires) ne sont pas seulement des amis ou des membres de la famille de l'armateur. On retrouve assez souvent des personnalités parisiennes, notamment des banquiers. C'est le cas de M. Récamier, époux d'une célèbre Juliette, qui souscrit 2 actions de 5 000 francs pour la mise hors de la *Caroline*.



Première page du contrat de mariage de Robert Surcouf et Marie-Catherine Blaise établi quelques jours avant l'union.



nord ». Surcouf est visiblement plus patriote que xénophobe.

L'année 1815 n'est pas terminée qu'il a déjà démissionné de ses deux fonctions.

Nous le retrouverons en 1824 parmi les signataires d'une lettre demandant au préfet d'Ille-et-Vilaine de contrôler la liste des électeurs, ce qui aurait eu pour résultat d'éliminer Garnier du Fougeray, un ultra notoire.

Fidélité et légitimité

Dans l'atmosphère instable des deux Restaurations et des Cent Jours, il est bien difficile de ne pas être soupçonné de mauvais esprit voire de menées secrètes. Des courriers du Ministre de la Police et du préfet d'Ille-et-Vilaine montrent que Surcouf était surveillé pour son amitié avec Augustin Thomas des Essarts, ancien maire de Saint-Malo, ainsi que pour ses séjours à Quettreville dont il aurait profité pour comploter.

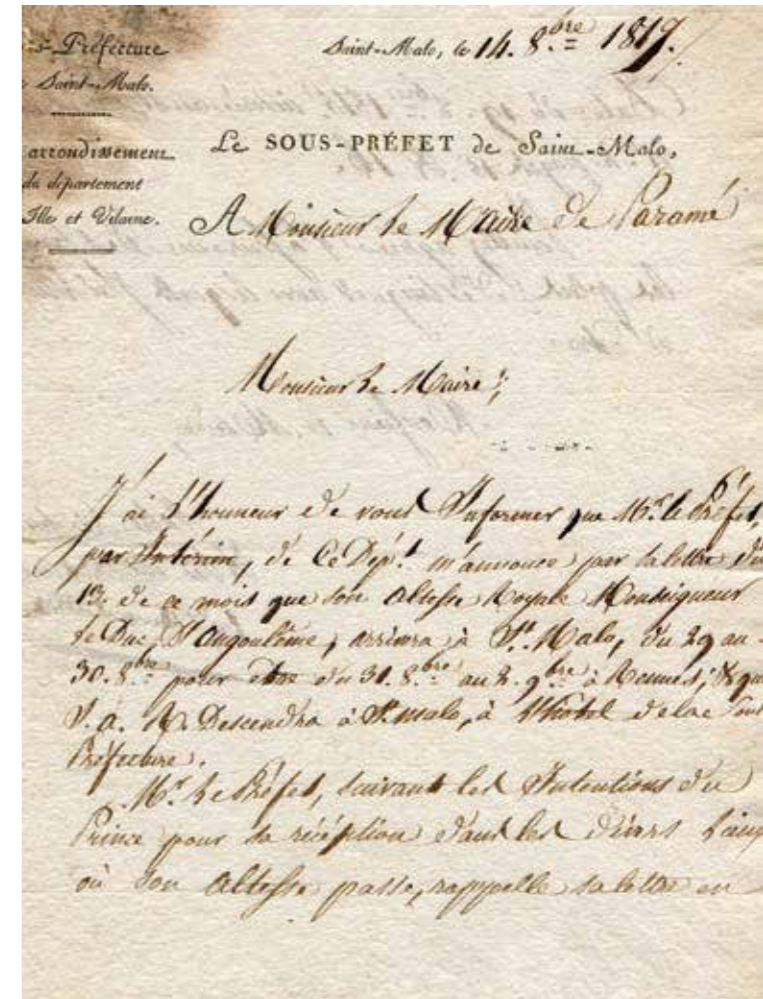
Mais Surcouf est profondément légitimiste au sens où il respecte l'autorité en place. C'est ainsi qu'il signe le serment exigé des membres de la Légion d'honneur. Cela ne l'empêche pas de

L'empereur Napoléon dans son cabinet de travail aux Tuileries. Huile sur toile de Jacques-Louis David, 1812.

s'engager pour défendre ses amis persécutés par le pouvoir royaliste. Ainsi pour Charles Decaen qui ne l'avait pourtant pas ménagé lors de l'affaire du *Revenant*. Emprisonné, l'ancien gouverneur de l'Île-de-France risquait la peine capitale. Surcouf serait allé jusqu'à proposer 100 000 francs pour financer des moyens de défense et il manifesta sa joie lorsque Decaen fut libéré.

La visite à Saint-Malo du duc d'Angoulême, les 30 et 31 octobre 1817, est un bon exemple du respect des autorités montré par Surcouf. Le sous-préfet Surcouf affirme que le corsaire aurait refusé de se rendre à un banquet organisé par le prince. Or le dossier⁴² portant sur cet épisode prouve au contraire que le sous-préfet Dupetit-Thouars et le maire de Saint-Malo, le sieur de Bizien, ont empêché que les invitations du duc parviennent à Surcouf et à son ami Thomas des Essarts qui affirme : « si nous avons reçu (les invitations) nous nous serions empressés d'y répondre par notre présence ».

Mais le respect de l'autorité en place ne signifie pas l'abandon des intimes convictions. En septembre 1819, la *Petite Henriette*⁴³ quitte Saint-Malo pour aller « pêcher la baleine dans les mers du sud ». L'armateur est Édouard Bouvet, frère du vainqueur de la bataille du Grand-Port. Le capitaine est René Decaen, frère de Charles Decaen, qui participa à cette même bataille sous les ordres de Bouvet. Il vit à Saint-Servan et, pour vivre décemment, entre au service de Robert Surcouf.



Lettre du sous-préfet de Saint-Malo annonçant au maire de Paramé la venue du duc d'Angoulême.